

## Crude-Solv Gel

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Crude-Solv Gel
<b>Autres moyens d'identification</b>	13-118
<b>Usage recommandé</b>	Veillez vous référer à l'étiquette du produit.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Recochem Inc., 850 Montee de Liesse, Montreal, QC, H4T 1P4, Compliance and Regulatory Department, 905-878-5544, www.recochem.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 613-996-6666, 24 Hours
<b>Numéro de la FDS</b>	0880

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Mutagénicité sur les cellules germinales - catégorie 1B; Cancérogénicité - catégorie 1B; Toxicité pour la reproduction - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Danger par aspiration - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :  
Danger

#### Mention(s) de(s) danger(s) :

H226	Liquide et vapeur inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

FDS No. : 0880

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 11

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
P210 Tenir à l'écart aux étincelles et des flammes nues.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et d'autres équipements antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P261 Éviter de respirer fumées, brouillards, vapeurs, aérosols.  
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.  
P331 Ne PAS faire vomir.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P312 Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.  
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
P321 Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).  
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.  
P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage :

Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé. Garder sous clé.

Élimination :

Disposer du contenu/récipient conformément aux règlements et lois régionales, nationales et locales applicables.

**Autres dangers**

Inconnu.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
--------------	---------------	---	------------------------	-------------

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

FDS No. : 0880

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 11

Stoddard solvent	8052-41-3	30-60		
d-Limonene	5989-27-5	10-30		
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	10-30		
COCONUT DIETHANOLAMIDE	68603-42-9	3-7		
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6	1-5		
n-Nonane	111-84-2	1-5		
Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids	68439-46-3	0.1-1		
Naphthalene	91-20-3	0.1-1		

#### Notes

Utilisation de FDS génériques: Si la concentration ou plage de concentrations réelle d'un ingrédient d'un des produits dangereux visés par une FDS génériques diffère de la concentration ou plage de concentrations réelle indiquée pour le reste de la série, elle doit être mentionnée à l'article 3 (Composition / information sur les ingrédients) de la FDS, à côté de l'ingrédient. En outre, si d'autres éléments d'information spécifiques (tels que le point d'éclair, les valeurs numériques de toxicité, etc.) sur un produit dangereux de la série diffèrent de ceux des autres produits de la série (sans qu'il y ait d'incident sur la classification), les éléments d'information propres au produit dangereux doivent figurer sur la FDS, et le produit dangereux auquel ces éléments d'information s'appliquent doit être indiqué. Source: Santé Canada - Guide technique sur les exigences de la Loi sur les produits dangereux et du Règlement sur les produits dangereux SIMDUT 2015 Exigences pour les fournisseurs.

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Si le cœur s'arrête, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

#### Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

#### Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

#### Commentaires sur les premiers soins

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

FDS No. : 0880

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 11

## Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Yeux, reins, foie, système nerveux, peau.

#### Instructions particulières

Aucun traitement spécifique. Traiter selon les symptômes. Communiquez immédiatement avec spécialiste de traitement incohérent si grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Dermatite, troubles du rein, troubles du foie.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

#### Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeur inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air. Peut s'enflammer suite à une décharge statique. Peut accumuler une charge électrostatique par écoulement, par éclaboussure ou par agitation. Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Voir la Section 9 (Propriétés physiques et chimiques) pour les points d'éclair et les limites d'explosivité. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans des espaces clos, ce qui crée un risque d'incendie. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; produits chimiques irritants; produits chimiques toxiques.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans les espaces clos, si la ventilation n'est pas suffisante. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Libération de s'approcher au vent. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les endroits clos. Laver les débordements dans

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

FDS No. : 0880

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 04 de 11

une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec matériau incombustible, absorbant par ex. sable, terre, vermiculite ou la terre de diatomées et placer dans le récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez les outils antidéflagrant et matériel antidéflagrant. Éliminer par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Matériau absorbant contaminé peut-être présenter les mêmes risques que le produit déversé. Remarque : voir section 1 pour urgence coordonnées et la section 13 pour l'élimination des déchets.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mettre sur des équipements de protection individuelle approprié (voir section 8). Manger, boire et fumer devraient être interdit dans les zones où ces matières sont traitées, stockées et traitées. Les travailleurs se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. N'entrez pas de zones de stockage et d'espaces confinés à moins qu'une ventilation adéquate. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée constituées d'un matériau compatible, conservé hermétiquement fermé quand pas en service. Stocker et utiliser de la chaleur, les étincelles, les flammes ou toute autre source d'inflammation. Utiliser (ventilation, éclairage et matériel de manutention) électromédicaux anti-déflagrant. Utiliser des outils sans étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter tout incendie ou explosion, dissiper l'électricité statique lors du transfert de la mise à la terre et continuité des conteneurs et équipements avant de transférer du matériel. Vide conteneurs de conservent des résidus de produits et peuvent s'avérer dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker conformément aux règlements locaux. Entreposer dans un endroit séparé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine protégée des rayons du soleil dans un espace sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparé des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'au prêt à l'emploi. Conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés soigneusement et reste d'aplomb pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Confinement appropriée permet d'éviter la contamination de l'environnement.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
d-Limonene	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	30 ppm	
Dipropylene glycol monomethyl ether	100 ppm	150 ppm	100 ppm	150 ppm		
Stoddard solvant	100 ppm	Non établie	100 ppm	Non établie		
Naphthalene	10 ppm A3	Non établie	10 ppm	15 ppm		
n-Nonane	200 ppm	Non établie	200 ppm	Non établie		
1,2,4-Trimethylbenzene	25 ppm	Non établie	25 ppm	Non établie		
COCONUT DIETHANOLAMIDE	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie		
Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie		

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. N'utiliser que des matériaux incombustibles compatibles pour les murs, les planchers, le système de ventilation, les épurateurs d'air, les palettes et les rayonnages. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

FDS No. : 0880

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 05 de 11

**Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

**Protection de la peau**

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

NE PAS utiliser les matériaux suivants : caoutchouc de nitrile.

**Protection des voies respiratoires**

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Propriétés physiques et chimiques de base**

<b>Apparence</b>	Liquide laiteux.
<b>Odeur</b>	De citron (d-Limonene)
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	Pas disponible
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	-70 °C (-94 °F) (Stoddard solvent) (fusion); -70 °C (-94 °F) (Stoddard solvent) (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	149.0 - 204.5 °C (300.2 - 400.1 °F) (Stoddard solvent)
<b>Point d'éclair</b>	45 °C (113 °F) (en vase clos)
<b>Taux d'évaporation</b>	0.1 (estimé) (acétate de butyle = 1)
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	3.98 - 4.50 mm Hg (0.53 - 0.60 kPa) à 25 °C (Stoddard solvent)
<b>Densité de vapeur</b>	5 (estimé)
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	0.835 - 0.845 à 20 °C
<b>Solubilité</b>	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); 86 - 122 centipoises à 25 °C (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Poids moléculaire</b>	Sans objet

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Inconnu.

**Stabilité chimique**

Habituellement stable.

**Risque de réactions dangereuses**

Inconnu.

**Conditions à éviter**

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Exposition prolongée à l'air.

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

FDS No. : 0880

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 06 de 11

Lumière du soleil. Températures au-dessus de 33.0 °C (91.4 °F)

### Matériaux incompatibles

Réagit violemment avec : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Non corrosif pour les métaux.

### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; produits chimiques irritants.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; inhalation; contact oculaire.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
d-Limonene	Pas disponible	4400 mg/kg (rat mâle)	> 5000 mg/kg
Dipropylene glycol monomethyl ether		5152 mg/kg (rat)	9480 mg/kg (lapin)
Stoddard solvent	> 5500 mg/m <sup>3</sup> (rat) (4 heures d'exposition)	5000 mg/kg (rat)	> 3000 mg/kg (lapin)
Naphthalene	739.2 mg/m <sup>3</sup> (rat) (4 heures d'exposition)	316 mg/kg (souris)	> 20000 mg/kg (lapin)
n-Nonane	3200 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	15 g/kg (rat)	Pas disponible
1,2,4-Trimethylbenzene	18000 mg/m <sup>3</sup> (rat)	5000 mg/kg (rat)	Pas disponible
COCONUT DIETHANOLAMIDE	Pas disponible	12200 mg/kg	Pas disponible
Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids	Pas disponible	1378 mg/kg (rat)	> 2 g/kg (lapin)

CL50: Sans objet.

DL50 (orale): Sans objet.

DL50 (cutanée): Sans objet.

### Corrosion/Irritation cutanée

L'expérience sur les humains et les tests sur des animaux montrent une irritation modérée à sévère. (d-Limonene). (n-Nonane). (1,2,4-Trimethylbenzene)

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains et les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère. (Dipropylene glycol monomethyl ether). (n-Nonane). (1,2,4-Trimethylbenzene)

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Peut être nocif selon les données chez l'humain. Dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une forte exposition peut causer une perte de conscience. (Stoddard solvent). (n-Nonane)

Peut être nocif selon les données chez l'humain. Irritation du nez et de la gorge. (d-Limonene)

#### Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé. (d-Limonene). (Dipropylene glycol monomethyl ether)

#### Ingestion

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0880

Page 07 de 11

Sans danger d'après les tests sur les animaux. (Stoddard solvant)

Peut être nocif Si de grandes quantités sont avalées selon les données chez l'humain. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée. (d-Limonene)

#### **Danger par aspiration**

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement. Peut causer la mort. (d-Limonene). (Stoddard solvant). (n-Nonane)

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Peut causer En cas d'inhalation : à fortes concentrations effets semblables à ceux d'une exposition à Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique tel que décrits ci-dessus, syndrome lié aux solvants organiques. (Stoddard solvant)

Cause À la suite d'un contact cutané : effets semblables à ceux d'une exposition à Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique tel que décrits ci-dessus, dermatite. Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite). (Stoddard solvant)

Peut causer En cas d'inhalation et/ou à la suite d'un contact cutané : à fortes concentrations effets nocifs sur les reins. (Stoddard solvant). (d-Limonene)

Peut causer En cas d'inhalation et/ou à la suite d'un contact cutané : à fortes concentrations effets nocifs sur le foie. (Stoddard solvant)

Peut causer En cas d'inhalation et/ou à la suite d'un contact cutané : à fortes concentrations les analyses de sang pourraient montrer des résultats anormaux. (Stoddard solvant)

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. Sensibilisant cutané. (d-Limonene)

#### **Cancérogénicité**

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
d-Limonene	Groupe 3	Non désignée	Non listée	Non listée
Dipropylene glycol monomethyl ether	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
Stoddard solvant	Groupe 3	Non désignée	Non listée	Non listée
Naphthalene	Groupe 2B	A3	Raisonnablement anticipée	Non listée
n-Nonane	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
1,2,4-Trimethylbenzene	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée
COCONUT DIETHANOLAMIDE	Groupe 2B	Non désignée	Non listée	Listée
Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

Peut nuire à l'enfant en gestation. (Stoddard solvant). (COCONUT DIETHANOLAMIDE)

Des études sur des animaux montrent des effets sur la descendance. A été associé(e) à : effets mineurs réversibles (p. ex. ossification retardée). Cependant, ces effets n'apparaissent que dans les cas de toxicité maternelle significative. (d-Limonene)

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

Peut causer des effets sur les fonctions sexuelles et/ou la fertilité. (COCONUT DIETHANOLAMIDE)

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions. (d-Limonene). (Stoddard solvant)

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

FDS No. : 0880

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 08 de 11



N'est pas un mutagène. (d-Limonene)

Peut être mutagène, selon des preuves limitées. (Stoddard solvent). (Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids)

### Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

### Écotoxicité

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
d-Limonene	0.72 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	0.36 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
Dipropylene glycol monomethyl ether	> 10000 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	1919 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
Stoddard solvent	Pas disponible	Pas disponible		
Naphthalene	0.9-9.8 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; eau douce)	Pas disponible		
n-Nonane	Pas disponible	Pas disponible		
1,2,4-Trimethylbenzene	7.72 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	Pas disponible		
COCONUT DIETHANOLAMIDE	6.7 mg/L (Zebra Fish; 96 heures; statique)	3.3 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 24 hr; statique)		
Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids	Pas disponible	Pas disponible		

#### Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
d-Limonene	Pas disponible		Pas disponible	
Stoddard solvent	Pas disponible		Pas disponible	
Naphthalene	1.8 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); trois jours; eau douce)		Pas disponible	
n-Nonane	Pas disponible		Pas disponible	

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0880

Page 09 de 11

1,2,4-Triméthylbenzène	Pas disponible		Pas disponible	
COCONUT DIETHANOLAMIDE	Pas disponible		Pas disponible	
Alcools, C9-11, ethoxylated, liquids	Pas disponible		Pas disponible	

#### Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Les contenants vides ou doublures peuvent conserver quelques résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Éliminer l'excédent et non recyclables produits par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, les solutions et les sous-produits doit en permanence conformes aux exigences de protection de l'environnement et législation d'élimination et de toute exigence de l'autorité locale régionale des déchets. Éviter la dispersion des matières déversées et ruissellement et entrer en contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1993	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (d-Limonene, distillats de pétrole)	3	III
DOT É.-U	1993	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (d-Limonene, distillats de pétrole)	3	III

**Dangers environnementaux** Polluant marin (d-Limonene)

**Précautions spéciales** Veuillez noter : Dans des conteneurs de 5 L (5Kg) ou moins, ce produit est classé comme un « quantités limitées » « Bien de consommation » en vertu du règlement TMD.  
Dans des conteneurs de 5 litre (5Kg) ou moins, ce produit est classé comme « Bien de consommation » sous le règlement sur le DOT

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

#### Canada

##### Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

#### États-Unis

##### Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0880

Page 10 de 11

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

### Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Département réglementation et conformité

**Numéro de téléphone** 905-878-5544

**Date de préparation** le 15 mai, 2017

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Autres informations** Nous sommes engagés à soutenir l'initiative volontaire de l'industrie pour la divulgation des ingrédients aux consommateurs. Veuillez nous faire parvenir votre demande en visitant notre site Web au [www.recochem.com](http://www.recochem.com).

Les ingrédients présents (ingrédients intentionnellement ajoutés) dans une concentration supérieure à un pour cent (1 %) doivent être figurés en ordre décroissant de prédominance. Les ingrédients présents dans une concentration d'au plus un pour cent (1 %) doivent également être figurés, mais sans ordre de prédominance.

**Avis** Avis au lecteur : au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur nommé ci-dessus, ni aucune de ses filiales assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La décision définitive de l'aptitude d'un matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques sont décrits dans les présentes, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

---

Identificateur du produit : Crude-Solv Gel - Ver. 1

FDS No. : 0880

Date de préparation : le 15 mai, 2017

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 11 de 11